

Convention européenne d'extradition du 13 décembre 1957

RS 0.353.1; RO 1967 854

Champ d'application le 13 mai 2013, complément¹

Etats parties	Ratification Adhésion (A)		Entrée en vigueur	
Corée (Sud)*	29 septembre	2011 A	29 décembre	2011
Monaco*	30 janvier	2009	1 ^{er} mai	2009
Pays-Bas*				
Aruba ^a	14 février	1969	15 mai	1969
Curaçao ^a	14 février	1969	15 mai	1969
Partie caraïbe (Bonaire, Sint Eustatius et Saba) ^a	14 février	1969	15 mai	1969
Sint Maarten ^a	14 février	1969	15 mai	1969
Saint-Marin*	18 mars	2009	16 juin	2009

* Réserves et déclarations.

Les réserves et déclarations, à l'exception de celles de la Suisse, ne sont pas publiées au RO. Les textes en français et en anglais peuvent être consultés à l'adresse du site Internet du Conseil de l'Europe: <http://conventions.coe.int> ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

^a Publication faisant suite à un changement du fonctionnement des relations constitutionnelles internes au sein du Royaume des Pays-Bas.

¹ La présente publication modifie et complète celles qui figurent au RO 1967 854 1160, 1968 1524, 1970 105, 1971 1351, 1977 911 1657, 1982 889 2263, 1983 165, 1985 492, 1986 322 338 921, 1989 175, 1990 1171, 1991 1367, 1995 1117 1118, 2004 3949 et 2007 1383.

Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (www.dfae.admin.ch/traites).

